

NPI 2009-018

Page 1 de 1

DIRECTION DE L'IMMIGRATION ÉCONOMIQUE - INTERNATIONAL

NOTE SUR LES PROCÉDURES D'IMMIGRATION

**OBJET : MISE À JOUR DE LA LISTE DES COURTIER ET SOCIÉTÉS DE FIDUCIE AUTORISÉS À ŒUVRER
DANS LE PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS**

DATE DE MISE EN ŒUVRE: le 8 septembre 2009

RÉFÉRENCE GPI : Composante 3 Chapitre 3 Annexe 10

La liste des courtiers et sociétés de fiducie autorisés à participer au programme des immigrants investisseurs est modifiée par :

L'ajout de la firme de courtage Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc.:

Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc est autorisée à œuvrer dans le programme des immigrants investisseurs depuis le 8 septembre 2009. Mme Lise Douville est la responsable désignée du programme des immigrants investisseurs pour la firme.

Les coordonnées de la société sont :

2200 Ave McGill Collège, bureau 350
Montréal (QC)
H3A 3P8
Téléphone : 514 499 1066
Télécopieur : 514 499 1071

Les droits et obligations relatifs aux candidats ayant signé une convention d'investissement avec Industrielle Alliance, Fiducie inc. sont pris en charge par Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc.

L'annexe 10 de la composante 3-3 du GPI ainsi que la liste apparaissant sur le site Internet du ministère sont donc modifiées en conséquence.

p.j. Annexe 10, composante 3-3